

# Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

## ÉVÈNEMENT

### UNE SEULE FÊTE POUR TOUS LES PORTS



La fête du port de pêche de Lorient Keroman et le dixième anniversaire de la Cité de la Voile Éric Tabarly ne seront qu'un seul événement, les 16 et 17 juin à Lorient La Base, pour donner naissance à Ports en fête. Si les habituelles animations autour de la visite de chalutiers, d'ateliers culinaires, de présentation d'espèces... auront la part belle, le public pourra découvrir sur le site les autres activités portuaires du territoire : le pôle course au large et ses formules 1 des mers, le port de commerce et ses remorqueurs, le port à sec et, bien sûr, un concentré de voile moderne avec la Cité de la Voile Éric Tabarly.

La découverte de la criée de Lorient Keroman alternera avec des initiations à la voile sur l'eau ou, au choix, une immersion gratuite, interactive et ludique dans l'univers de la course au large. Lorient célébrera ainsi toutes les facettes de ses activités maritimes et portuaires dans la diversité qui en font la singularité et la richesse avec au total 14 000 emplois.

2018 est aussi l'année d'un autre anniversaire, dramatique celui-là : les 20 ans de la disparition d'Éric Tabarly, survenue

dans la nuit du 12 au 13 juin 1998 en mer d'Irlande. La Cité de la Voile veut rappeler l'influence encore prégnante de cet homme de mer, inventeur, aventurier et précurseur de la voile d'aujourd'hui, notamment lors de tables rondes auxquelles participeront des skippers de renom.

#### À NE PAS MANQUER

- *Grande soirée 10 ans de la Cité de la Voile Éric Tabarly* avec le grand dîner, le concert du groupe de rock Les Fatals Picards, suivi d'un grand spectacle son et lumière qui retracera l'histoire du lieu. Samedi à partir de 19h30.
- *Tabarly, coureur des océans*, film suivi d'un moment d'échanges avec des skippers de renom. Samedi de 14h à 17h30 à la Cité de la Voile.
- Entrée gratuite à la Cité de la Voile Éric Tabarly tout le week-end.

En savoir plus : <https://portsenfete.fr>

## BRÈVES

### TOURISME

#### UNE NOUVELLE AGENCE À HENNEBONT

Après Lorient, Larmor-Plage et Port-Louis, l'agence de tourisme d'Hennebont a été entièrement réaménagée. Baptisée l'agence des Vallées, elle a été conçue afin de répondre aux demandes rapides des visiteurs grâce à la présence à l'entrée d'espaces de pré-accueil debout. Elle privilégie les nouvelles technologies grâce à l'installation d'un grand écran présentant des vidéos du territoire et l'agenda des manifestations, des écrans interactifs pour accéder au site internet de l'office de tourisme ou encore un espace wifi... La Ville d'Hennebont a mis à disposition le local et Lorient Agglomération a consacré un budget de 135 000 euros à l'aménagement de cet espace, l'achat du matériel numérique et le raccordement à la fibre.

Retrouvez toute l'info tourisme sur [www.lorientbretagnesudtourisme.fr](http://www.lorientbretagnesudtourisme.fr)

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### UNE CONVENTION ENTRE L'AGGLO ET LA CCI

Alors que Lorient Agglomération et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) travaillent ensemble depuis plusieurs années pour le développement du territoire et son attractivité, ils ont réaffirmé ensemble cette collaboration par la signature d'une convention. Celle-ci vise à favoriser les échanges, la connaissance mutuelle et la cohérence des actions menées par chacun des partenaires. Elle permettra de partager des données, des informations et de projeter le développement économique grâce à des rencontres régulières entre les deux structures. Elle porte notamment sur les enjeux d'innovation, de dynamique commerciale, d'emploi-formation, développement touristique ou encore de promotion du territoire à travers la démarche de marketing territorial.

## TRISKELL

### LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ À PLŒMEUR



Les travaux préalables à l'aménagement de la voirie bus, qui concernent les réseaux, ont débuté à Plœmeur le 14 mai. Les habitants des secteurs concernés ont reçu un « carnet de chantier » détaillant le déroulé des travaux afin qu'ils puissent s'organiser dans leurs déplacements. À Plœmeur, le Triskell empruntera le tracé de l'actuelle ligne 22 pour aboutir à la Châtaigneraie en desservant la Plaine Oxygène. Ces travaux, qui s'achèveront mi-juin, permettront de libérer les emprises du chantier d'aménagement qui se déroulera de septembre 2018 au printemps 2019. Il se concentrera sur six secteurs afin de créer de nouvelles stations, plus accessibles et la reprise de ronds-points pour garantir une meilleure régularité et fiabilité du temps de parcours.

## KERMAT

### MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ



Dans le cadre d'aménagements ou d'infrastructures, Lorient Agglomération étudie en amont les mesures à prendre afin d'éviter, de réduire ou de compenser la perte de biodiversité. C'est vrai par exemple pour la réalisation de parcs d'activités ou de voiries. Elle a ainsi prévu le reboisement de 15 hectares de forêt afin de compenser le défrichement de 5 hectares à Kermat, le site de stockage de déchets non dangereux à Inzinzac-Lochrist. Débutée il y a un peu plus d'un an, cette opération prévoit la plantation de plus de 20 000 arbres sur trois lieux à Inzinzac-Lochrist et Inguiniel. L'acquisition de parcelles autour du site de Kermat va également permettre l'entretien de zones qui favoriseront le maintien d'espèces.

## LABEL QUALITÉ

### DISTINCTION NATIONALE POUR L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme de Lorient Agglomération a reçu la marque nationale Qualité Tourisme avec un classement en catégorie I. L'obtention de cette distinction valorise la qualité de l'accueil dans les agences du territoire et les prestations proposées. Elle atteste de la mise en œuvre par l'office de tourisme communautaire d'une démarche qualité des plus rigoureuses orientée vers la satisfaction des clientèles et acteurs touristiques. Le classement en catégorie I reconnaît quant à lui une équipe qualifiée et formée à l'évolution des comportements touristiques et aux nouveaux outils de communication. Elle récompense également une promotion d'envergure à destination d'une clientèle régionale, nationale ou internationale.

## AGENDA

**Samedi 16 et dimanche 17 juin**  
Ports en fête - Lorient La Base

**Mercredi 20 juin à 18h30**  
Inauguration de la déchèterie d'Hennebont

**Mardi 26 juin à 17h**  
Conseil communautaire  
Maison de l'Agglomération

## INTERVIEW



**OLIVIER ALLOUARD,**  
cabinet GECE

### « UNE MÉTHODE FIABLE D'ANALYSE DES RETOMBÉES »

**De quelle manière a été menée l'étude sur les retombées économiques des événements ?**

Nous avons utilisé une méthode qui est reconnue par le ministère de l'Économie et des Finances et qui est inspirée d'études menées en France, au Royaume-Uni et Amérique du Nord. Cela permet de comparer les études entre elles à partir d'une même grille d'analyse. Le cœur de cette méthode, ce sont les enquêtes par questionnaire auprès des participants à l'événement

et l'analyse des données comptables des organisateurs. Nous avons interrogé près de 8000 participants au Festival Interceltique (FIL) ou lors des rencontres du FC Lorient. Les échantillons sont construits de manière fiable de sorte que les personnes retenues soient représentatives des festivaliers ou des supporters. Cela garantit une marge d'erreur très faible. C'est aussi la seule méthode fiable qui permet d'évaluer le nombre de participants. En ce qui concerne les organisateurs, nous avons demandé l'ensemble des recettes et des dépenses, en les localisant, afin de comprendre ce qui entrait ou sortait du territoire en matière de flux financiers.

**Que traduit l'enquête si l'on compare le FIL et le FC Lorient ?**

Les deux structures ont des modèles économiques différents. Comparé à son budget (6 M€), le FIL a un impact très fort sur le territoire : c'est l'un des plus importants festivals de France en nombre de visiteurs et la richesse créée a été évaluée à près de 13 millions d'euros. C'est en grande partie grâce à la gratuité de la plupart des espaces. Sur ces deux aspects, il dépasse largement les Vieilles Charrues à Carhaix ou le HellFest à Clisson (4 à 5 millions d'euros

d'impact économique). De son côté, le FC Lorient attire beaucoup d'argent sur le territoire grâce aux droits TV ou aux transferts. Une partie de cet argent est réinjectée dans l'économie locale avec des prestations payées aux fournisseurs et par le biais des salaires des joueurs.

**Quels enseignements peut-on tirer de ces enquêtes ?**

La vocation de ces études n'est pas uniquement d'évaluer les événements selon leur impact économique sur le territoire. Elles doivent aussi permettre de repenser l'événement lui-même, son organisation, la promotion que l'on en fait. Par exemple, aux Vieilles Charrues, ils ont choisi de travailler beaucoup plus avec des commerces ou des artisans locaux. Il faut aussi réfléchir à ce que l'on appelle la mise en tourisme. Quand une personne vient au FIL, quels sont les autres produits que l'on peut lui proposer pour qu'elle passe plus de temps sur le territoire et au final dépense plus ? Pour prolonger les études sur les retombées économiques, il est bon aussi d'évaluer les retombées en matière de notoriété à l'échelle locale et nationale car aujourd'hui les territoires sont attractifs aussi grâce aux événements.

# LA VALEUR AJOUTÉE DES ÉVÉNEMENTS

Une étude commandée par Lorient Agglomération met en lumière les retombées économiques générées par le Festival Interceltique et le FC Lorient.



4 jours de Plouay, Festival Interceltique, Atlantique Le Télégramme, FC Lorient, CEP Basket... Lorient Agglomération finance plus d'une trentaine d'événements ou de clubs sportifs de niveau national. Que ce soit de la part des organisateurs, des participants ou des élus, la question des retombées économiques est souvent posée. Si l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (Audélor) avait déjà mené une enquête sur ce sujet en 2015 et 2016, le choix a été fait de les compléter pour l'année 2017 en s'appuyant sur une méthode reconnue au niveau national, portée par le ministère de l'Économie et par Atout France, l'agence nationale de développement touristique. Cette dernière met en effet à disposition un guide méthodologique de référence permettant de mesurer, avec une grille de lecture commune, les retombées d'un événement sur un territoire donné (lire également interview page 2).

« Nous avons décidé de nous doter d'un outil fiable et incontestable afin de mesurer l'impact économique des événements culturels ou sportifs, même si ce n'est pas le seul critère de notre soutien », souligne Norbert Métairie, président de Lorient Agglomération. « C'est aussi un outil d'évaluation des politiques publiques, complète Gilles Poupard directeur de la veille et des

études économiques à Audélor. C'est important de savoir que le sport et la culture, c'est aussi de la création de richesses sur l'agglomération grâce aux dépenses des visiteurs ou des organisateurs. Et encore, l'étude ne prend pas en compte l'impact médiatique ni les effets sur la notoriété du territoire. »

Globalement, la mesure des retombées économiques des événements met en évidence une contribution significative des manifestations culturelles et sportives au dynamisme de l'activité économique du territoire. Pour les matchs du FC Lorient et le Festival Interceltique, ce sont près de 46 millions d'euros dépensés et 25 millions de valeur ajoutée créée sur le territoire (lire plus bas). Mais l'origine des dépenses est différente : pour le FIL, l'essentiel provient des festivaliers, qui sont nombreux et ont souvent besoin d'hébergement. Pour le FCL, ce sont les dépenses « organisateurs » qui sont dominantes : salaires des joueurs, dépenses liées à l'organisation des matchs et à la vie du club.

## 25 MILLIONS DE VALEUR AJOUTÉE

L'étude a mesuré l'impact économique des événements, c'est-à-dire la richesse créée sur le territoire, en prenant en compte à la fois les flux financiers

entrants et sortants. Dans les dépenses des spectateurs, ne sont comptabilisées que celles effectuées par celles et ceux qui habitent en dehors de l'agglomération et qui sont venus spécialement pour l'événement. En ce qui concerne les organisateurs, seules les ressources issues de l'extérieur de l'agglo (subventions, droits TV, transferts de joueurs...) sont prises en compte. Les dépenses qui bénéficient à des acteurs extérieurs au territoire (fournisseurs localisés hors du périmètre, cotisations sociales) sont déduites. Cette distinction rejoint la différence pour une entreprise entre le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée.

### IMPACT ÉCONOMIQUE OU VALEUR AJOUTÉE

FIL : 12,9 millions €

FCL : 12 millions €

### LES AUTRES CHIFFRES À RETENIR

- 58% des spectateurs du FIL sont hors Agglomération (nombre d'entrées total : 750 000)
- 43% du public du FIL sont des touristes (ils passent au moins une nuit sur place)
- 163 000 spectateurs par saison aux matchs du FC Lorient (1 personne peut venir plusieurs fois)
- 78,6 € dépensés en moyenne dans les commerces locaux par personne dans le cadre du FIL
- 122 € dépensés en moyenne dans les commerces locaux pendant la saison du FC Lorient
- Le public du Festival Interceltique est composé à 56% de générateurs d'impact\* (41% pour le FC Lorient)

\* Les générateurs d'impact sont les seuls visiteurs n'habitant pas le territoire et qui ne seraient pas venus sur le territoire si l'événement n'avait pas eu lieu

Retrouvez la note de l'Audélor sur l'enquête sur le site [www.audelor.com](http://www.audelor.com) rubrique publications-études

## HYDROPHONE DÉVOILÉ AU CONSEIL DES MAIRES



À l'occasion du conseil des maires, les élus et une délégation de l'association Musique au Pays de Lorient (MAPL) ont découvert le chantier de l'Hydrophone, la future salle de diffusion de musiques actuelles, en construction dans l'une des alvéoles du K2 à Lorient La Base. Prévus pour ouvrir début 2019, cette salle sera complétée, dans le même lieu, par des studios de répétition ouverts

aux groupes locaux ou aux artistes en résidence. Le conseil des maires a également découvert en avant-première la ferme solaire, déployée sur le toit du K2. Elle sera équipée de plus de 10 000 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle équivalente à la consommation de 1 000 logements, ce qui en fera la plus grande ferme solaire de France en milieu urbain.

### PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

#### UNE NOUVELLE RÈGLE EUROPÉENNE

Après la loi informatique et libertés (6 janvier 1978), qui a notamment donné naissance à la commission nationale informatique et libertés (CNIL), le règlement européen de protection des données (RGPD) va renforcer significativement la protection des individus en la matière. Alors qu'auparavant, les déclarations des traitements (validés par la CNIL) présumaient de notre conformité, aujourd'hui avec le RGPD, le régime déclaratif « disparaît » (sauf cas particulier) et c'est au responsable de traitement qu'il incombe de prouver qu'il est en règle.

Applicable depuis le 25 mai, le RGPD concerne aussi bien les établissements

publics que les entreprises. Lorient Agglomération a donc entamé une démarche afin de recenser les traitements de données individuelles dont elle dispose dans le cadre de ses missions de service public et à la rédaction d'un registre global. Ce document comprendra notamment toutes les procédures visant à sécuriser les données personnelles des usagers (adresse postale ou électronique, images de vidéo protection, dossier médical...). De plus, Lorient agglomération va proposer une démarche de mutualisation à ses communes membres ainsi qu'à ses partenaires institutionnels.

« Le RGPD pose des règles strictes mais de bon sens, souligne Olivier Gorely,

### TOUR DE FRANCE

#### UN APPEL AUX BÉNÉVOLES SUR LE PARCOURS

Les trois communes de l'Agglomération concernées par le départ du Tour de France le 11 juillet recherchent des bénévoles afin d'assurer la sécurité des spectateurs et des cyclistes sur le parcours depuis le centre de Lorient jusqu'à Guidel. Il faudra recruter plus de 300 personnes afin de signaler la trentaine de kilomètres que parcourront les coureurs sur le territoire.

Si vous voulez être bénévole lors de cette grande fête, vous pouvez contacter l'une des trois villes :

- **Lorient** : service des sports - Sébastien Le Dévéhat : 02 97 02 22 63 ou/et sledevehat@mairie-lorient.fr
- **Plœmeur** : service association au 02 97 86 40 35 ou relais.associatif@ploemeur.net
- **Guidel** : 02 97 02 96 96 (demander le secrétariat général)



Data Protection Officer (DPO ou délégué à la protection des données). *Par exemple, les données collectées doivent avoir un cadre légal et une finalité claire, comme la facturation ou la gestion d'invitation. La collecte des données se doit d'être pertinente au regard de l'objectif du traitement. Leurs conservations doivent être limitées dans le temps. Le RGPD c'est aussi et surtout des droits accrus pour les usagers tels que les droits d'accès et de rectification. Enfin ces nouvelles obligations vont nous permettre de consolider nos actions de service publics et garantir la confiance numérique de nos usagers.*

**En savoir plus :** [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)